

S O M M A I R E

Décembre 70 - Janvier 71

| | | |
|---------------|---|---|
| Page 1 | : | PROGRAMME ET COMPTE RENDU D'ACTIVITES |
| Page 1 bis | : | MOT DU PRESIDENT |
| Page 2 | : | CAUSERIE DE MONSIEUR MICHEL PONIATOWSKI |
| Page 3 | : | CAUSERIE DE MONSIEUR PAUL SCIAMMA |
| Pages 4 - 5 | : | LETTRE DU GOUVERNEUR (janvier 1971) |
| Page 6 | : | STATISTIQUES ASSIDUITE NOVEMBRE 1970 |
| Page 7 | : | TABLEAU DES ASSIDUITES NOVEMBRE 1970 |
| Page 8 | : | STATISTIQUES ASSIDUITE (premier semestre année 1970 - 1971) |
| Page 9 | : | STATISTIQUES ASSIDUITE DECEMBRE 1970 |
| Page 10 | : | TABLEAU DES ASSIDUITES DECEMBRE 1970 |
| Pages 11 - 12 | : | BULLETIN D'INFORMATION |
| Pages 13 - 14 | : | LETTRE DU GOUVERNEUR (décembre 1970) |

PROGRAMME DU MOIS DE FEVRIER 1971

| | | | |
|-------------|---|-----------|---|
| 1er février | - | Collation | Causerie par un membre qui sera désigné lors de la réunion. |
| 8 février | - | Dîner | Causerie de BOIVIN. |
| 15 février | - | Collation | Assemblée Générale. |
| 22 février | - | Dîner | Causerie SCIAMMA. |

COMPTE RENDU D'ACTIVITES DECEMBRE 1970 - JANVIER 1971

Ces deux mois derniers longuement coupés par les fêtes de « NOEL et du NOUVEL AN » ont ralenti l'activité « confériencière » des Clubs pour laisser plutôt place à des réunions restreintes... mais d'autant plus amicales pour ceux qui étaient là.

Telle est la raison pour laquelle, afin d'éviter une édition mensuelle trop squelettique l'édition, a été trimestrielle.

Janvier a vu reprendre, par contre, très activement les travaux des commissions qui se sont toutes réunies autour de leurs Présidents, et compte une brillante soirée amicale, celle du 18/1.

14/12 -

Notre ami BOURQUIN de retour d'un voyage d'affaires, nous a amené un ami rotarien de KABOUL : MAYARD, délégué du Gouvernement AFGHAN, venu à PARIS au nom du Ministère de l'Industrie de KABOUL pour conclure à PARIS des accords de « management » pour des usines de textiles afghanes. MAYARD a su dans un français parfait nous parler de son pays et de ses problèmes.

Notre ami Paul SCIAMMA nous parla des « H L M et de leurs FINANCEMENTS » : le compte rendu situé à la page 3, rendra brièvement compte de cet exposé très complet et qui a captivé l'intérêt de tous.

JANVIER 1971

6/1 -

Forte délégation du Club à la soirée de gala organisée au Golf de DOMONT par notre Club filleul d'ENGHIEN-MONTMORENCY.

11/1 -

Causerie avec projection de films sur « l'INDONESIE et BALI », par notre ami DESTREE. Cette passionnante projection agrémentée de musique typique nous a fait découvrir un pays remarquablement riche et heureux. (le compte rendu paraîtra dans le prochain bulletin).

18/1 -

Dîner au Relais Sainte Jeanne animé par une brillante causerie de Monsieur Michel PONIATOWSKI député du Val-d'Oise sur « les événements de mai 1968 » - compte rendu ci-joint.

ANNIVERSAIRES : PETITDIDIER 23/12 - BETTENS 24/12 FINKELSTEIN 6/1 - ALATERRE 13/1 -

MOT DU PRESIDENT

Chers Amis,

Au début de cette nouvelle année, je vous souhaite à tous et à tous les vôtres, santé et bonheur.

Pour notre Club, je forme des vœux d'unité et d'amitié. La réalisation de ces vœux ne dépend que de vous et c'est l'effort de chacun qui nous permettra de profiter pleinement de la joie de nous retrouver chaque semaine.

Soyez assidus et donnez le meilleur de vous-même pour cette 20ème année afin qu'elle nous laisse à tous une impression de réussite.

Causerie de Monsieur Michel PONIATOWSKI Député du Val-d'Oise

LES EVENEMENTS DE MAI 1968

Ce lundi de mi-janvier nous vit, une fois de plus, réunis dans la salle du 1er étage du « Relais SAINTE JEANNE » pour entendre la conférence annoncée depuis longue date par notre Président - toujours prévoyant, - et organisée, avec la plus grande modestie, qualité que nous lui connaissons bien par notre camarade Michel TOURNOUX. Qu'il en soit ici remercié au nom de tous, (et c'est le responsable des programmes qui parle).

La soirée s'annonçait donc sous les plus heureux auspices, considéré à la fois sous l'angle du cadre et sous celui de la plus chaleureuse amitié qui nous réunit en grand nombre ce soir là, (La règle de calcul de notre parfait secrétaire faillit bien ne pas être assez longue pour le calcul des pourcentages, moyennes arithmétiques, géométriques, techniques... et autres).

Notre conférencier étant annoncé nous passions à table et là encore la soirée fut à la hauteur des circonstances. Tant et si bien que l'heure étant avancée et le Président levé, comme à l'usage, les suffrages de l'assemblée toute entière furent immédiatement acquis - chose tout à fait inespérée, mais parfaitement dans la ligne de cette soirée tout à fait exceptionnelle qui, il faut bien le dire. Enfin, fut couronnée par la conférence que nous attendîmes alors.

L'exposé fut clair, précis, ponctué par le détail historique et rythmé par l'évènement. Quant à l'orateur je crois qu'il n'est guère nécessaire de rappeler ses qualités. Chacun d'entre nous fut pris, emmené et déposé par le charme, qui ce soir là était aussi au rendez-vous.

Bref, un sujet politique, certes, qui eût pu paraître très facilement austère voir fastidieux mais qui nous fit passer une soirée, qui est et restera l'un des souvenirs les plus agréables (et si peu protocolaire !) de ce début d'année.

(Causerie de Paul SCIAMMA)

H.L.M. ! Un mot qui sonne comme un synonyme d'architecture concentrationnaire, ou, au moins, de laideur immobilière. Mais, en réalité, il s'agit de tout autre chose : il s'agit d'un mode de financement : Habitations à Loyer Modéré, parce que le montant des prêts, leur taux et leur durée permettent à des familles de condition modeste ou moyenne d'être logées dignement.

Il n'est pas dans mon intention d'aborder le problème H.L.M. dans son ensemble, mais tout simplement d'apporter une information sommaire sur tous les organismes qui composent l'Institution H.L.M., et sur les objectifs variés qu'ils poursuivent.

Toutes les Sociétés d'H.L.M. sont des Sociétés Anonymes, à Statut commercial, inscrites au Registre du Commerce, mais ... ne pouvant pas distribuer de bénéfices (les dividendes, quand ils existent, sont limités à 6% d'un capital ridiculement bas en comparaison du chiffre d'affaires), et exonérées de l'impôt sur les Sociétés.

Paradoxe ! qui se comprend mieux si l'on sait que les premiers organismes d'H.L.M., les Crédits Immobiliers, créés par RIBOT, ont été fondés en 1894, c'est-à-dire à une période où les associations à but non lucratif, telles que nous les connaissons depuis 1901, étaient interdites par la loi.

Au sein de l'Institution H.L.M. se rencontrent 4 grandes familles :

- les premières, habituellement appelées SOCIÉTÉS D'H.L.M. ont pour objet la réalisation de logements locatifs, allant des prestations les plus simplifiées aux appartements d'un certain standing, et dont la fourchette des loyers peut varier du simple au double, suivant la catégorie : P.S.R. ou Programmes Sociaux de Relogement ; P.L.R. ou Programmes à Loyer Réduit ; H.L.M.O. ou Habitations à Loyer Modéré Ordinaires ; I.L.M. ou Immeubles à Loyer Moyen ; I.L.N. ou Immeubles à Loyer Normal ...

- Le deuxième groupe comprend les COOPÉRATIVES qui construisent des logements en location - attribution.

- La troisième famille est celle des Offices Municipaux ou Départementaux, qui, eux, sont considérés comme des organismes publics.

- Enfin, les plus anciens, les Crédits Immobiliers, dont la vocation est double, au moins depuis le 6 JANVIER 1959, d'une part octroyaient des prêts particuliers, à taux très réduit, sur des crédits accordés par l'Etat, et d'autre part, suscitaient et gèrent des Sociétés Civiles Immobilières pour la réalisation de programmes en accession à la propriété, qui sont cédés à leur strict prix de revient.

Aujourd'hui, les plus beaux immeubles réalisés dans la région de PONTOISE l'ont été avec l'aide du financement H.L.M. et permettent de souligner que la forme des prêts et la modestie des ressources familiales ne sont absolument pas contradictoires avec la notion d'un logement, non seulement confortable, mais conçu et réalisé avec le souci du beau.